

Réf: Dossier N° 132265

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TOKA TRANSPORT »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8e
TRANCHE CARREFOUR PRIERE IMMEUBLE KING DECO, Lot 664,
Ilot 43

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/08/2022 , et enregistrés au CEPICI le 05/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TOKA TRANSPORT »

Objet : Analyse de marché et de conseil relatives aux spécificités des métiers du taxi et aux activités de transport privé de voyageurs, Transport, Service de véhicule de transport avec chauffeur (VTC), Service de commande de voitures, Service de covoiturage, Activités de livraison en voiture: Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8e
TRANCHE CARREFOUR PRIERE IMMEUBLE KING DECO, Lot 664,
Ilot 43

Dirigeant(s) : M SALAD HUSSEIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04504 du 10/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°36155/GTCA/RC/2022 du 10/08/2022

